

2022-0975
2022-03-04

GROUPE

1

HERBICIDE

EQUINOX^{MD} EC Herbicide

Concentré émulsifiable pour la suppression de certaines graminées annuelles et du chiendent en postlevée dans le canola, les pois chiches, les haricots secs, les pois secs, le lin, les lentilles, la moutarde (brune, orientale et jaune), le tournesol et le **Canola¹ Clearfield^{MD}** de type *Brassica juncea*

POUR LA VENTE POUR L'USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA
RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE : Tépraloxydime200 g/L

NO. D'ENREGISTREMENT : 27603 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CETTE BROCHURE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 1 L à 100 L

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

Clearfield est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V. et EQUINOX est une
marque déposée de BASF SE, tous utilisées avec permission par BASF Canada Inc.

©BASF Canada Inc., 2004

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide EQUINOX EC est un herbicide sélectif, à large spectre sous forme de concentré émulsifiable pour la suppression en postlevée de certaines graminées annuelles et du chiendent dans le canola (tous les types incluant le Canola¹ **Clearfield** avec le gène **Clearfield**), le Canola¹ **Clearfield** de type *Brassica juncea* (par exemple les variétés de canola de type *Brassica juncea* avec le gène **Clearfield**), les pois chiches, les haricots secs, les pois secs, le lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linoléique), les lentilles (incluant les Lentilles¹ **Clearfield** avec le gène **Clearfield**), la moutarde (brune, orientale et jaune) et le tournesol (tous les types incluant le Tournesol¹ **Clearfield** avec le gène **Clearfield**). (Consulter le tableau de recommandations par culture pour obtenir la dose d'application maximale permise sur ces cultures).

L'herbicide EQUINOX EC ne supprime pas les carex ou les mauvaises herbes à feuilles larges. Ce produit ne fournit pas une suppression résiduelle des mauvaises herbes.

L'herbicide EQUINOX EC est un herbicide systémique qui pénètre rapidement la mauvaise herbe ciblée via son feuillage et est transloquée à travers la plante. Un bon recouvrement du feuillage est important pour obtenir une suppression des graminées fiable. Une fois traité, la croissance est ralentie et cesse généralement dans les deux jours. Les jeunes feuilles tournent au jaune dans les 5 à 10 jours et quelques espèces de graminées nuisibles développent une coloration rougeâtre. De petites taches nécrotiques apparaissent alors sur les feuilles suivies par la mort. Pour déceler simplement si le traitement a agit à un stade précoce, on a qu'à vérifier si les jeunes feuilles s'enlèvent facilement de leur gaine. Le temps nécessaire pour une suppression complète est normalement de 7 à 21 jours après le traitement, dépendant des conditions de croissance et de la compétition de la culture.

La suppression du chiendent s'effectue plus lentement que pour les autres graminées annuelles. **L'herbicide EQUINOX EC** est transloqué à l'intérieur du plant de chiendent jusqu'aux rhizomes et détruit les bourgeons du rhizome en croissance active aussi bien que la végétation au-dessus du niveau du sol. Les bourgeons dormants des rhizomes ne seront pas affectés par le traitement et une repousse peut survenir à partir de ces bourgeons. Lorsque **l'herbicide EQUINOX EC** est appliqué selon le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette, la repousse du chiendent sera faible jusqu'à 6 à 8 semaines après le traitement, en fonction des conditions de croissance, des pratiques culturales et de la compétition de la culture.

MODE D'EMPLOI

Ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans les systèmes aquatiques, NE PAS utiliser pour la suppression des ravageurs aquatiques.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisation par voie aérienne

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation suivants **NE nécessite PAS** le respect d'une zone tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière de l'habitat terrestre vulnérable le plus près (comme les pâturages, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les terres arbustives).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) à respecter pour protéger les habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Pois chiches, haricots secs, moutarde (brune, orientale et jaune), tournesol (tous les types), lin, pois secs, lentilles, Lentilles ¹ Clearfield , Canola ¹ Clearfield , Canola ¹ Clearfield de type <i>Brassica juncea</i> , canola tolérant au glufosinate d'ammonium et canola	1
Aérienne (voilure fixe ou tournante)	Pois chiches, haricots secs, moutarde (brune, orientale et jaune), tournesol (tous les types), lin, pois secs, lentilles, Lentilles ¹ Clearfield , Canola ¹ Clearfield , Canola ¹ Clearfield de type <i>Brassica juncea</i> , canola tolérant au glufosinate d'ammonium et canola	25

Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, lire les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) des produits utilisés dans le mélange; utiliser les gouttelettes les plus grosses possibles (catégories de l'ASAE) recommandées dans les étiquettes des produits utilisés dans le mélange.

Choisir l'un des traitements suivants pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte, l'orge spontanée, le blé spontané (incluant le blé spontané **Clearfield**), avoine spontanée et le chiendent. L'adjuvant MERGE^{MD} ou DASH^{MD} HC doit être ajouté lors de toutes les applications de l'**herbicide EQUINOX EC**, incluant les mélanges en réservoir avec les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Consulter le tableau de recommandations par culture pour obtenir la dose d'application maximale permise sur ces cultures.

Suppression des graminées annuelles

Appliquer l'**herbicide EQUINOX EC** lorsque les graminées sont au stade 1 à 6 feuilles ou jusqu'à 2 talles. La suppression la plus efficace est atteinte lorsque l'application est effectuée lorsque les graminées annuelles sont petites et en croissance active, que l'humidité du sol est bonne et que la culture est suffisamment petite pour permettre un bon recouvrement du traitement.

Suppression du chiendent

Appliquer l'**herbicide EQUINOX EC** lorsque le chiendent est en croissance active et est au stade 3 à 6 feuilles avant le tallage (6 à 15 cm de hauteur). La suppression la plus efficace est obtenue lorsque l'application est effectuée au stade 2 à 4 feuilles. Dépendant des conditions de croissance et du type de travail du sol employé, une suppression du chiendent pour toute une saison ne peut pas toujours être possible. La compétition provenant du chiendent est normalement éliminée pour une période d'au moins 6 à 8 semaines.

L'herbicide EQUINOX EC – l'adjuvant MERGE ou DASH HC
Taux réduits d'application pour la sétaire verte, la folle avoine, l'orge spontané,
le blé spontané, le blé spontané Clearfield et l'avoine spontanée

Espèces de graminées	Stade foliaire des graminées	Dose d'herbicide EQUINOX EC (L/ha)	Dose d'adjuvant DASH HC (par volume d'eau)		Dose d'adjuvant MERGE (par volume d'eau)	
			(% v/v ¹) Terrestre 50 à 100 L/ha	(% v/v ¹) Aérienne 25 à 50 L/ha	(% v/v ²) Terrestre 50 à 100 L/ha	(% v/v ²) Aérienne 25 à 50 L/ha
Graminées annuelles : sétaire verte, folle avoine, orge spontané, blé spontané, blé spontané Clearfield et avoine spontanée	1 - 6	0,1335	0,41%	0,41%	0,5%	0,5%
Graminées annuelles : sétaire verte, folle avoine, orge spontané, blé spontané, blé spontané Clearfield et avoine spontanée (Utiliser lorsque les densités de mauvaises herbes sont élevées et envahissantes, lorsque le stade est avancé ou que les mauvaises herbes sont stressées ou qu'elles ne poussent pas normalement à cause d'un stress dû à l'humidité ou à la température) ³	1 - 6	0,2	0,62%	0,62%	0,5%	0,5%

¹ 0,41% v/v = 205 mL - 410 mL dans un volume d'eau de 20 à 100 L/ha

² 0,5% v/v = 250 mL - 500 mL dans un volume d'eau de 25 à 100 L/ha

³ 0,62% de DASH HC ou 0,5% d'adjuvant MERGE dans un volume d'eau de 50 à 100 L/ha pour des infestations de mauvaises herbes élevées ou pour un fort couvert végétal

L'herbicide EQUINOX EC – l'adjuvant MERGE ou DASH HC
Doses d'application pour du chiendent

Espèces de graminées	Stade foliaire des graminées	Dose d'herbicide EQUINOX EC (L/ha)	Dose d'adjuvant DASH HC (par volume d'eau)		Dose d'adjuvant MERGE (par volume d'eau)	
			(% v/v) Terrestre 50 à 100 L/ha	(% v/v) Aérienne 25 à 50 L/ha	(% v/v) Terrestre 50 à 100 L/ha	(% v/v) Aérienne 25 à 50 L/ha
Suppression du chiendent ¹	3 - 6	0,25	0,62 %	0,62%	0,5%	0,5%

¹ 0,62% de DASH HC ou 0,5% d'adjuvant MERGE dans un volume d'eau de 50 à 100 L/ha pour des infestations de mauvaises herbes élevées ou pour un fort couvert végétal

Recommandations par culture

Culture	Stade foliaire à l'application et/ou hauteur	Dose d'application (L/ha)	Intervalle avant la récolte (jours)
Canola – tous les types	Levée au stade de la rosette (avant la formation des bourgeons et des fleurs)	0,1335 – 0,2	60
Canola ¹ Clearfield (par exemple les variétés de canola avec le gène Clearfield)	Levée au stade de la rosette (avant la formation des bourgeons et des fleurs)	0,1335 – 0,2	60
Canola ¹ Clearfield de type <i>Brassica juncea</i> (par exemple les variétés de canola de type de <i>Brassica juncea</i> avec le gène Clearfield)	Levée au stade 6 de la rosette (avant la formation des bourgeons et des fleurs)	0,1335 – 0,2	60
Pois chiche	Levée au 9 nœuds	0,1335 - 0,25	60
Haricots secs*	Levée à 7 feuilles trifoliées	0,1335 - 0,25	60
Pois secs	Levée au stade 9 feuilles	0,1335 - 0,25	60
Lin	Levée à 35 cm	0,1335 - 0,25	60
Lentilles	Levée au 9 nœuds	0,1335 - 0,25	60
Lentilles ¹ Clearfield (par exemple les variétés des lentilles avec le gène Clearfield)	Levée au 9 nœuds	0,1335 - 0,25	60
Moutarde (brune, orientale et jaune)	Levée au stade 6 feuilles	0,1335 – 0,2	60
Tournesol (tous les types incluant le Tournesol ¹ Clearfield avec le gène Clearfield)	Levée au stade 10 feuilles	0,1335 – 0,2	60

* Les variétés de haricots secs (*Genera Phaseolus, Lupinus* et *Vigna*) peuvent varier au niveau de leur tolérance aux herbicides, incluant l'**herbicide EQUINOX EC**. Puisque ce ne sont pas toutes les variétés de haricots secs qui ont été testées pour leur tolérance à l'**herbicide EQUINOX EC**, la première utilisation de l'**herbicide EQUINOX EC** devrait se limiter à une petite superficie pour chaque variété afin de valider la tolérance avant l'adoption d'une pratique plus généralisée au champ. De plus, consulter votre fournisseur de semences pour des renseignements sur la tolérance des variétés spécifiques de haricots secs à l'**herbicide EQUINOX EC**.

MÉLANGE

L'herbicide EQUINOX EC seul

1. Lorsqu'on utilise l'**herbicide EQUINOX EC**, avant de commencer, il faut toujours s'assurer que le pulvérisateur est propre. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau et du détergent. Consulter les étiquettes des produits que vous avez utilisés auparavant pour des recommandations spécifiques au nettoyage.

2. Remplir le réservoir propre à moitié avec de l'eau propre. Mettre en marche le système d'agitation.
3. Ajouter la quantité de **l'herbicide EQUINOX EC** nécessaire. Continuer l'agitation.
4. Ajouter la quantité de l'adjuvant MERGE ou DASH HC nécessaire ainsi que le volume d'eau manquant pour remplir le réservoir.
5. Continuer l'agitation ou faire fonctionner le système de retour en cuve.
6. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de reprendre le traitement. S'assurer que l'agitation à l'intérieur du réservoir est suffisante pour mélanger à nouveau les produits à pulvériser. Ne pas laisser reposer la bouillie toute la nuit.
7. Si une pellicule d'huile se forme dans le réservoir, vider ce dernier et le nettoyer à l'aide d'une solution concentrée de détergent.
8. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur immédiatement après l'usage en rinçant le système avec de l'eau propre et du détergent.

Pour l'élimination de la solution de nettoyage, consulter la section sur l'ÉLIMINATION.

COMBINAISONS DE MÉLANGES EN RÉSERVOIR

L'herbicide EQUINOX EC peut être mélangé avec les herbicides suivants pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges (consulter les instructions pour le **MÉLANGE - mélanges en réservoir avec l'herbicide EQUINOX EC**). Utiliser seulement l'adjuvant MERGE ou l'adjuvant DASH HC lors de tous les mélanges en réservoir.

Ne pas retarder le traitement contre les mauvaises herbes à feuilles larges si les graminées nuisibles ne sont pas au bon stade pour l'application. Si les graminées annuelles nuisibles et les mauvaises herbes à feuilles larges ne sont pas au stade recommandé pour le traitement, effectuer des applications séparées pour chaque herbicide au moment approprié pour supprimer chacun des groupes de mauvaises herbes.

Attendre au moins 4 jours entre l'application de **l'herbicide EQUINOX EC** et celle de tout autre produit chimique non recommandé pour le mélange en réservoir sur cette étiquette. Les produits homologués pour le mélange en réservoir avec **l'herbicide EQUINOX EC** peuvent être appliqués immédiatement avant ou après un traitement de **l'herbicide EQUINOX EC**.

Appliquer **l'herbicide EQUINOX EC** à une dose de 0,165 L/ha en ajoutant 0,5% v/v de l'adjuvant MERGE ou 0,41% v/v de l'adjuvant DASH HC et en respectant les directives concernant le spectre d'activité pour les mauvaises herbes à feuilles larges dans le lin. Consulter l'étiquette spécifique du produit d'association pour des informations sur les doses à utiliser et les mauvaises herbes à feuilles larges qui seront supprimées.

Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide appliqué contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour les précautions, les directives d'emploi et les restrictions relatives à la rotation des cultures à respecter. Ne pas appliquer de mélange en réservoir par voie aérienne.

Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association mélangés en réservoir et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) stricte parmi les produits impliqués dans le mélange.

Taux réduits d'applications pour les mélanges en réservoir de l'herbicide EQUINOX EC

Culture	Dose de L'herbicide EQUINOX EC (L/ha)	Produit d'association	Dose du produit d'association (L/ha)	Commentaires
Canola ¹ Clearfield (par exemple les variétés de canola avec le gène Clearfield)	0,1335 OU 0,2 si les graminées nuisibles sont stressées (voir le tableau ci-dessus)	ODYSSEY ^{MD} WDG	43 g/ha	Pour la suppression du blé spontané Clearfield en plus des autres mauvaises retrouvées sur l'étiquette. Consulter l'étiquette de l'herbicide ODYSSEY WDG pour des recommandations, précautions et restrictions supplémentaires non spécifiées sur cette étiquette. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
Canola ¹ Clearfield de type <i>Brassica juncea</i> (par exemple les variétés de canola de type <i>Brassica juncea</i> avec le gène Clearfield)	0,1335 OU 0,2 si les graminées nuisibles sont stressées (voir le tableau ci-dessus)	ODYSSEY WDG	43 g/ha	Pour la suppression du blé spontané Clearfield en plus des autres mauvaises retrouvées sur l'étiquette. Consulter l'étiquette de l'herbicide ODYSSEY WDG pour des recommandations, précautions et restrictions supplémentaires non spécifiées sur cette étiquette. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
Pois de grande culture	0,1335 OU 0,2 si les graminées nuisibles sont stressées (voir le tableau ci-dessus)	ODYSSEY WDG	43 g/ha	Pour la suppression du blé spontané Clearfield en plus des autres mauvaises retrouvées sur l'étiquette. Consulter l'étiquette de l'herbicide ODYSSEY WDG pour des recommandations, précautions et restrictions supplémentaires non spécifiées sur cette étiquette. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Culture	Dose de L'herbicide EQUINOX EC (L/ha)	Produit d'association	Dose du produit d'association (L/ha)	Commentaires
Lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linoléique)	0,1335 OU 0,25 si les graminées nuisibles sont stressées ou pour la suppression du chiendent (voir le tableau ci-dessus)	BUCTRIL ^{MD} M	1,0	Quelques brûlures de feuilles et un ralentissement dans la croissance peuvent retarder la maturité de la culture. Éviter de faire une application dans des conditions humides et plus particulièrement dans des conditions chaudes et humides. Des précautions devraient être prises pour éviter les applications non uniformes tel le chevauchement. Ne pas appliquer les mélanges en réservoir durant la floraison. Consulter l'étiquette de Buctril M pour le mode d'emploi et les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
Lin (excluant les variétés à faible teneur en acide linoléique)	0,1335 OU 0,2 si les graminées nuisibles sont stressées (voir le tableau ci-dessus)	FLAXMAX ^{MD}	2,0	Consulter l'étiquette de FLAXMAX pour le mode d'emploi et les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
Lentilles ¹ Clearfield (par exemple les variétés des lentilles avec le gène Clearfield)	0,1335 OU 0,2 si les graminées nuisibles sont stressées (voir le tableau ci-dessus)	ODYSSEY WDG	43 g/ha	Consulter l'étiquette de l'herbicide ODYSSEY WDG pour des recommandations, précautions et restrictions supplémentaires non spécifiées sur cette étiquette. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Culture	Dose de L'herbicide EQUINOX EC (L/ha)	Produit d'association	Dose du produit d'association (L/ha)	Commentaires
Canola LIBERTYLINK ^{MD} (tolérant au glufosinate d'ammonium)	0,1335	LIBERTY ^{MD} 150 SN	2,67 – 3,33 L/ha	<p>Pour toutes les variétés de canola LL. Employez de l'émergence au stade rosette avant la formation de bourgeons et fleurs. Pour une suppression plus constante des graminées annuelles nuisibles tel qu'énumérées sur les étiquettes de l'herbicide EQUINOX EC et l'herbicide Liberty 150 SN et pour une suppression des mauvaises herbes à feuilles larges énumérées sur l'étiquette de l'herbicide Liberty 150 SN.</p> <p>Consulter l'étiquette de l'herbicide Liberty 150 SN pour des recommandations, précautions et restrictions supplémentaires non spécifiées sur cette étiquette.</p> <p>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p>

MÉLANGE EN RÉSERVOIR - Combinaisons de mélanges en réservoir avec l'herbicide EQUINOX EC

1. Lorsqu'on utilise **l'herbicide EQUINOX EC**, avant de commencer toujours s'assurer que le pulvérisateur est propre. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur en rinçant le système avec de l'eau et du détergent. Consulter les étiquettes de produits que vous avez déjà utilisés précédemment pour des recommandations spécifiques au nettoyage.
2. Lors du mélange en réservoir avec l'herbicide ODYSSEY WDG, remplir le réservoir du pulvérisateur avec les $\frac{3}{4}$ de la quantité requise d'eau, ajouter le nombre de sachets solubles nécessaire de l'herbicide ODYSSEY WDG directement dans le réservoir du pulvérisateur par l'ouverture de celui-ci. Agiter pendant au moins dix minutes afin de dissoudre l'herbicide. Après que l'herbicide est dissout, utiliser une unité séparée de mesure calibrée pour ajouter la quantité nécessaire **d'herbicide EQUINOX EC** tout en maintenant l'agitation. S'il y a formation de beaucoup de mousse, un agent anti-moussant à base de silicone (par exemple HALT^{MD}) peut être ajouté.

3. Lors du mélange en réservoir avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges tel Buctril M ou FLAXMAX ou Liberty 150 SN, remplir le réservoir propre à moitié avec de l'eau propre. Mettre en marche d'agitation et ajouter la quantité adéquate **l'herbicide EQUINOX EC**. Continuer l'agitation et ajouter la quantité requise de Buctril M ou FLAXMAX ou Liberty 150 SN. Si une pellicule d'huile se forme dans le réservoir, vider ce dernier et le nettoyer à l'aide d'une solution concentrée de détergent.
4. Continuer l'agitation, ajouter la quantité de l'adjuvant MERGE ou l'adjuvant DASH HC nécessaire ainsi que le volume d'eau manquant pour remplir le réservoir du pulvérisateur.
5. Continuer l'agitation ou faire fonctionner le système de retour en cuve.
6. Après toute interruption de la pulvérisation, bien agiter la bouillie avant de reprendre le traitement. S'assurer que l'agitation à l'intérieur du réservoir est suffisante pour mélanger à nouveau les produits à pulvériser. Ne pas laisser reposer la bouillie toute la nuit. Dans le cas de mélanges avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, une sédimentation se produira si l'agitation n'est pas continue.
7. Entre chacun des remplissages de l'herbicide ODYSSEY WDG, vérifier les tamis du circuit interne et des buses, les rincer et les nettoyer si nécessaire.
8. Immédiatement après l'usage de tout mélange en réservoir rincer à fond le réservoir, la rampe, les boyaux, et les tamis du circuit interne et des buses avec de l'eau propre et du détergent afin d'éviter la possibilité de dommages à d'autres cultures.

Pour l'élimination de la solution de nettoyage, consulter la section sur l'ÉLIMINATION.

INSTRUCTIONS POUR LA PULVÉRISATION

Volume et pression de pulvérisation

Application terrestre conventionnelle

Utiliser des pulvérisateurs munis de buses à jet plat. Pour un recouvrement optimal de la pulvérisation, l'utilisation de buses à jet plat en acier inoxydable de 80°-110° est recommandée en les inclinant vers l'avant à 45° afin d'assurer une meilleure couverture.

L'emploi de buses à jet miroir ou à cône creux n'est pas recommandé parce que l'application ne serait pas uniforme ou inadéquate. S'assurer d'une application complète et uniforme sur toute la surface des feuilles de mauvaises herbes.

Nettoyer à fond tous les tamis afin d'empêcher que les buses se bouchent. De façon générale, un volume d'eau de 50 à 100 L/ha et une pression minimale de 240 kPa sont employés. Pour le traitement de fortes infestations de mauvaises herbes ou lorsque le couvert végétal est dense, utiliser un volume d'eau de 100 L par hectare et une pression de 275 à 425 kPa. Pour la suppression du chiendent, utiliser 100 L d'eau par hectare et une pression de 275 à 425 kPa.

Application aérienne

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

S'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour l'épandage avec un pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371-BASF (2273). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Appliquer la dose recommandée dans un volume de pulvérisation minimal de 25 à 50 litres d'eau par hectare à une pression de 200 kPa.

Traiter lorsque le vent souffle entre 3 et 15 km/h. Ne pas pulvériser dans des vents de 10 km/heure dans 1 / 2 heure du lever ou du coucher du soleil.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Pour la gestion de la résistance, **l'herbicide EQUINOX EC**, fait partie du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à **l'herbicide EQUINOX EC** et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner **l'herbicide EQUINOX EC** ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273 ou consulter le site Internet www.agsolutions.ca

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Utiliser seulement sur les cultures mentionnées sur l'étiquette.
2. Lorsque les graminées nuisibles subissent un stress suite à une sécheresse, une inondation, une température chaude, une période prolongée de température froide (15°C ou moins) ou de fortes densités de mauvaises herbes provoquant du recoupement, l'efficacité de la suppression peut être diminuée ou retardée puisque les graminées ne sont pas en croissance active. Certains plants de graminées peuvent échapper au traitement ou taller de nouveau après des périodes prolongées de stress ou de basse fertilité. **NE PAS effectuer d'applications sur les graminées qui ont souffert de stress tel un manque d'humidité, du dommage causé par la grêle, les herbicides ou l'équipement, une inondation ou des températures très changeantes puisque celles-ci résulteront probablement en une mauvaise suppression.**
3. **NE PAS** mélanger ou appliquer **l'herbicide EQUINOX EC** avec d'autres adjuvants, pesticides ou engrais non recommandés spécifiquement sur cette étiquette.
4. Les pois secs peuvent être utilisés comme fourrage tant que le délai de 60 jours avant la récolte est respecté. **NE PAS** faire paître les autres cultures traitées ou couper pour le foin; il n'y a pas suffisamment de données à l'heure actuelle pour appuyer un tel usage.
5. Un délai de 40 jours est nécessaire avant de semer à nouveau. Respecter un minimum de 14 jours entre l'application de **l'herbicide EQUINOX EC** et le réensemencement des cultures de céréales ou de graminées. Un travail du sol à une profondeur minimale de 10 cm est recommandé 7 jours avant le semis.

AVERTISSEMENT

Des dommages aux cultures de graminées, de céréales ou de maïs ainsi qu'au gazon peuvent survenir si **l'herbicide EQUINOX EC** est appliqué directement sur ou si le produit dérive sur ces cultures sensibles.

NE PAS pulvériser le produit lorsque les conditions météorologiques risquent de faire dériver la brume de pulvérisation des champs traités vers les cultures adjacentes. Nettoyer soigneusement le pulvérisateur après l'usage pour éviter d'endommager la prochaine culture traitée, surtout s'il s'agit de céréales, de fourrages ou de maïs.

Éviter que la pulvérisation ne dérive vers les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. **NE PAS** contaminer les habitats aquatiques au moment de nettoyer et de rincer l'équipement de pulvérisation ou les contenants.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Cause une irritation de la peau. **NE PAS** mettre sur la peau. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.
3. Laver les parties exposées de la peau après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la salle de bain. Prendre une douche immédiatement après le travail.
4. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes ou un écran facial lors du mélange, du remplissage, du nettoyage et des réparations. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long lors de l'application.
5. Si les vêtements deviennent contaminés, les enlever immédiatement et les laver. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément de la lessive ordinaire. Laver à l'eau chaude avec un détergent avant de les réutiliser. Porter des vêtements propres à chaque jour.
6. **NE PAS** contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
7. **NE PAS** appliquer dans des endroits où il peut y avoir du ruissellement ou de l'érosion.
8. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est minimal vers les zones d'activité humaine telles que les résidences, les chalets, les écoles et les zones récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, la température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.
9. Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter la contamination des systèmes aquatiques lors de l'application. **NE PAS** contaminer ces systèmes par l'intermédiaire d'une application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.
10. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.
11. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant l'intervalle sécuritaire de retrait de 12 heures.
12. Lorsqu'appliqué comme produit associé dans un mélange en réservoir, veuillez lire et respecter les directives de toutes les étiquettes, incluant les doses, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Respecter les mesures de précaution les plus strictes lors du mélange, remplissage et l'application tel que stipulé sur l'étiquette des deux produits.

13. Les applicateurs à forfait doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée. Une cabine fermée se définit comme une cabine offrant une barrière hermétique aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant de la cabine et empêche le contact avec les pesticides ou les surfaces traitées à l'extérieur de la cabine.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons définies sous la section Mode d'emploi.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

NOTE : Consulter les étiquettes respectives des produits contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour plus d'informations sur les premiers soins.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats de pétrole dans une proportion de plus de 10%. **NE PAS** faire vomir. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour les humains ou les animaux, semences ou fertilisants.
3. Entreposer dans un endroit frais, sec, fermé à clé et bien aéré ne comprenant pas de drain de plancher.
4. Les herbicides devraient être expédiés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination croisée.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants à Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Non-Recyclables/Non-Réutilisables/Non-Retournables

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Clearfield est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V. et **EQUINOX** est une marque déposée de BASF SE, tous utilisées avec permission par BASF Canada Inc.

FLAXMAX est une marque déposée de BASF SE, utilisée avec permission par BASF Canada Inc.

MERGE est une marque déposée de BASF Canada Inc.

ODYSSEY est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V., utilisée avec permission par BASF Canada Inc.

^{MD}Tous les autres produits énumérés sont des marques déposées par leurs propriétaires respectives.

¹Les pratiques de régie concernant les plantes cultivées résistantes à certains herbicides de la famille acétohydroxyacide synthase (AHAS) sont protégées par le brevet canadien No. 1341465. L'utilisation de ce produit en vue de réaliser les pratiques de régie brevetées pourrait constituer une infraction au brevet. L'achat de ce produit n'amène d'aucune manière une autorisation à l'acheteur de mettre en action les pratiques de régie brevetées. Plus de renseignements peuvent être obtenus en communiquant avec BASF Canada au 1-877-371-2273.

2022-0975
2022-03-04

GROUPE	1	HERBICIDE
--------	----------	-----------

EQUINOX^{MC} EC
Herbicide

Concentré émulsifiable pour la suppression de certaines graminées annuelles et du chiendent en postlevée dans le canola, les pois chiches, les haricots secs, les pois secs, le lin, les lentilles, la moutarde (brune, orientale et jaune), le tournesol et le Canola¹ **Clearfield^{MD}** de type *Brassica juncea*

POUR LA VENTE POUR L'USAGE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA
RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT

COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE : Tépraloxydime200 g/L

NO. D'ENREGISTREMENT : 27603 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**

CONTENU NET : 1 L à 100 L

BASF Canada Inc.
5025 Creekbank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

Clearfield est une marque déposée de BASF Agrochemical Products B.V. et EQUINOX est une
marque déposée de BASF SE, tous utilisées avec permission par BASF Canada Inc.

©BASF Canada Inc., 2004

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Cause une irritation de la peau. **NE PAS** mettre sur la peau. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.
3. Laver les parties exposées de la peau après la manipulation du produit, avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller à la salle de bain. Prendre une douche immédiatement après le travail.
4. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes ou un écran facial lors du mélange, du remplissage, du nettoyage et des réparations. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long lors de l'application.
5. Si les vêtements deviennent contaminés, les enlever immédiatement et les laver. Ranger et laver tous les vêtements de protection séparément de la lessive ordinaire. Laver à l'eau chaude avec un détergent avant de les réutiliser. Porter des vêtements propres à chaque jour.
6. **NE PAS** contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
7. **NE PAS** appliquer dans des endroits où il peut y avoir du ruissellement ou de l'érosion.
8. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est minimal vers les zones d'activité humaine telles que les résidences, les chalets, les écoles et les zones récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, la température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.
9. Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter la contamination des systèmes aquatiques lors de l'application. **NE PAS** contaminer ces systèmes par l'intermédiaire d'une application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement.
10. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada au www.croplife.ca.
11. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant l'intervalle sécuritaire de retrait de 12 heures.
12. Lorsqu'appliqué comme produit associé dans un mélange en réservoir, veuillez lire et respecter les directives de toutes les étiquettes, incluant les doses, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Respecter les mesures de précaution les plus strictes lors du mélange, remplissage et l'application tel que stipulé sur l'étiquette des deux produits.

13. Les applicateurs à forfait doivent utiliser un équipement de pulvérisation à rampe terrestre avec une cabine fermée. Une cabine fermée se définit comme une cabine offrant une barrière hermétique aux produits chimiques qui protège totalement l'occupant de la cabine et empêche le contact avec les pesticides ou les surfaces traitées à l'extérieur de la cabine.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

TOXIQUE pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons définies sous la section Mode d'emploi.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

NOTE : Consulter les étiquettes respectives des produits contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour plus d'informations sur les premiers soins.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats de pétrole dans une proportion de plus de 10%. **NE PAS** faire vomir. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit dans le contenant d'origine fermé hermétiquement et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. **NE PAS** expédier ou entreposer le produit avec de la nourriture pour les humains ou les animaux, semences ou fertilisants.
3. Entreposer dans un endroit frais, sec, fermé à clé et bien aéré ne comprenant pas de drain de plancher.
4. Les herbicides devraient être expédiés et entreposés séparément des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination croisée.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants à Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenants Non-Recyclables/Non-Réutilisables/Non-Retournables

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.

2022-0975
2022-03-04

4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.